



Association
d'usagers pour la
Défense du
Service
Public
du pays de Luçon
Forum des associations
14 Place G Leclerc
85400 LUÇON

**ADSP.PAYS.LUCON
@GMAIL.COM**

Sommaire :

RDV gare le 7 octobre
La déclaration de
l'ADSP
SOS médecins
La pétition



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013-
N2011RN3190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>



Lettre de l'ADSP

des mobilisations,
des échanges, des actions
et la reconnaissance
de nos revendications

**On ne lâche rien!
on continue!**

**Rassemblement
Vendredi 7 octobre**

à 18H à la gare de LUÇON

**Arrêt du trafic entre La Roche
et La Rochelle
du 10 au 14 octobre**

Les travaux de remplacement du tablier du pont de la Bretonnière sont une étape.

Le maintien d'un trafic performant exige d'engager de toute urgence les travaux de remplacement complet des deux voies sans interruption de la circulation des trains.

Notre mobilisation continue.



Information aux voyageurs sur l'interruption du trafic ferroviaire entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle

L'Association d'usagers pour la défense du service public du pays de Luçon (ADSP) s'adresse à vous cette semaine dans le cadre de l'interruption de la circulation des trains entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle du 10 au 14 octobre 2016.

La SNCF procède pendant ces 5 jours, au remplacement du tablier du pont ferroviaire qui permet le franchissement du Lay sur la commune de la Bretonnière, ce qui explique qu'aucun train ne peut circuler sur cette portion de voie pendant ces travaux.

C'est notamment grâce à la mobilisation des usagers du transport ferroviaire, organisée depuis des années par notre association avec le soutien des élus locaux, que ces travaux lourds ont été engagés par la SNCF. Il convient de rappeler que ce pont date de 1869, que les cycles d'entretien réguliers prescrits par les normes n'ont pas été réalisés pendant des décennies par manque de financement public, que la vitesse des trains a été réduite depuis 2010 de 110 à 40 km/h pour éviter les risques d'accident au franchissement de cet ouvrage d'art.

L'état de délabrement du pont de la Bretonnière est à l'image, malheureusement, du reste de la voie ferrée qui a un âge moyen de 60 à 80 ans. C'est pour cette raison que depuis le mois de décembre 2015 la vitesse des trains est limitée à 60 km/h entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle. Ce ralentissement augmente le temps de trajet de près d'une heure et nous rapproche de la vitesse des trains à vapeur à l'époque de la 1^{ère} guerre mondiale. ***Il est donc vital, pour assurer le maintien de la performance du trafic ferroviaire, d'engager en urgence des travaux de remplacement complet des deux voies entre ces deux gares. Pour rappel, le financement pour le remplacement d'une seule des deux voies n'est pas encore bouclé et les travaux ne se réaliseraient qu'en 2020 !***



Alors que tous, nous constatons les effets de la pollution sur le dérèglement climatique, que la conférence de Paris (COP 21) engage les pays à réduire le plus rapidement possible l'émission de gaz à effet de serre, les pouvoirs publics n'assurent pas le développement d'un mode de transport respectueux de l'environnement et, au contraire, permettent sa mise en concurrence avec la promotion des cars (loi Macron). Aujourd'hui, du fait du transbordement routier imposé par les travaux, vous faites l'expérience de ce que serait un transport collectif routier si la ligne ferroviaire Nantes / Bordeaux était interrompue entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle. Il est scandaleux que

les 3 aller et retour des « inter cités » ne soient remplacés que par 1 seul aller et retour en car entre La Rochelle et Nantes. Le mépris de la SNCF pour ses voyageurs dans cette période de travaux nous conforte dans notre demande pour que les travaux futurs de renouvellement de la voie se réalisent sans l'interruption de la circulation des trains.

Depuis près de 18 mois, à l'appel de l'ADSP, tous les vendredis soir a lieu une manifestation à la gare pour montrer à la SNCF et aux pouvoirs publics l'attachement de la population du Sud Vendée au transport ferroviaire.

Rejoignez-nous dans notre mobilisation et renforcez-nous en adhérant à notre association.

ADSP : Association d'usagers pour la défense du service public du pays de Luçon

Forum des Associations

14, place du Général Leclerc, 85400 LUÇON

Mail : adsp.pays.lucon@gmail.com

PS : Cette déclaration est diffusée vendredi aux voyageurs usagers à la gare de Luçon

En quelques semaines vous avez été des milliers (5500) à soutenir cette pétition.

Agir, revendiquer le droit d'accès aux soins pour tous c'est un droit ! Le faire respecter c'est l'affaire de tous!

Pétition : SOS manque de médecins : Danger!

Alors que la **Loi** oblige à avoir un Médecin traitant, dans les communes du pays de Luçon, des milliers de personnes se retrouvent hors la loi, victimes de la désertification médicale dans notre territoire.

Nous exigeons :

- que l 'État impose à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de trouver une solution **immédiate**,
- que soient mises en œuvre des solutions pérennes permettant de **lutter contre les déserts médicaux** (mise en place de moyens pour un Service Public de Santé, d'un Observatoire de Santé, d'un Centre de Santé, redéfinition des conditions d'installation des nouveaux Médecins...)

Patients réclamant le Droit d'être soignés !

Noms	Prénoms	communes	Avez-vous actuellement un médecin traitant ?		Signatures
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	
			OUI	NON	

Association d'usagers pour la défense du service public du pays de Luçon (ADSP)
Les seniors Luçonnais Association Lucie

Proposez cette pétition autour de vous à vos amis, vos proches, vos voisins, vos relations de travail Adressez les à ADSP : Forum des associations 14 Place du GI Leclerc 85400 LUÇON